Dentiste à Verneuil - Cabinet dentaire du Dr Claudio LANCIA
Chirurgien-Dentiste à Verneuil sur Avre près de L'aigle
334 Rue Notre Dame 27130 VERNEUIL SUR AVRE
Tel. : +33 2 77 12 57 13
dr-lancia-claudio.chirurgiens-dentistes.fr

Le dossier orthodontique

En orthodontie, la première consultation a pour but de faire connaissance avec le patient et de réaliser un bilan orthodontique.

LE BILAN ORTHODONTIQUE

L'orthodontiste va d'abord procéder à un examen clinique du patient. Des examens complémentaires tels que des moulages des dents, des photographies intra-buccales et faciales seront effectués au cabinet.

Des documents radiologiques (souvent une radiographie panoramique, une téléradiographie de profil, parfois une radiographie du poignet pour déterminer l'âge osseux, c'est-à-dire situer un patient sur sa courbe de croissance) sont également nécessaires à la planification du traitement.

L'état des dents et des gencives sera regardé avec attention. Si nécessaire, il vous sera conseillé de consulter votre chirurgien-dentiste pour des soins préalables.

> « Le bilan orthodontique permet de réaliser un diagnostic précis pour un traitement adapté. »

CONSTITUTION DU DOSSIER ORTHODONTIQUE

Tous ces éléments recueillis (radiographies, moulages, photographies...), **font partie de ce que l'on appelle le dossier orthodontique.** Cette récolte d'informations permet d'établir un bilan complet et de proposer les différentes options de traitement.

Votre orthodontiste vous en expliquera les bénéfices et vous présentera aussi le type d'appareillage (fixe ou amovible) possible, les contraintes et limites éventuelles du traitement, les précautions à prendre, le rythme des visites de suivi.

Le dossier orthodontique est alors établi. Complété par les différentes radiographies, il sera adressé à l'Assurance Maladie en vue d'une demande de prise en charge, si le patient a moins de seize ans. Le dossier doit être envoyé avant la date anniversaire de l'enfant.

IMPORTANT
Lors de ces premiers rendez-vous, vous recevrez toute l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée. La durée estimée du traitement, son coût et ses modalités administratives vous seront également communiqués.

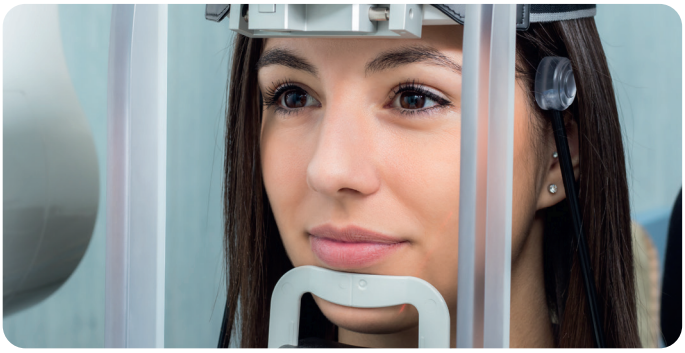

Source : Webdentiste

À SAVOIR

Le premier rendez-vous est d'une grande importance. N'hésitez pas à aborder les sujets qui vous préoccupent et à apporter tous les documents en votre possession afin de compléter le dossier orthodontique.

Une fois le traitement commencé, des visites régulières au cabinet seront à prévoir. Des bilans et des réévaluations seront également programmés en cours de traitement.